

EMMANUEL LYASSE

« Réunification »: parlons en !

Alors que cela fera vingt ans ces jours ci qu'il n'y a plus qu'une UNEF, il semble décidément impossible de discuter des événements qui ont conduit à cette situation et de leurs conséquences



autrement qu'entre ceux qui furent les adversaires de ce qu'on a appelé « réunification ». C'est bien dommage. Il y a d'un côté une version officielle, que l'UNEF, divisée depuis 1971, s'est heureusement réunifiée, qui est brandie, mais jamais étayée d'aucune façon. Il y a d'autre part tous les documents, tous les témoignages, tous les commentaires que nous avons publiés sur unef.org depuis vingt ans, qui n'expriment qu'un seul point de vue, le nôtre, et ne sont jamais discutés par ceux qui étaient, et semblent toujours, en désaccord avec nous, qui s'en tiennent à nous mépriser, hors quelques-uns qui prétendent parfois nous faire taire.

Une histoire incomplète

Cela nous condamne à n'avoir qu'une histoire tronquée, écrite d'un seul point de vue, avec certes à peu près tous les textes qui ont été publiés à partir de début 1999 par la direction de l'UNEF pour exposer, expliquer, justifier, sa démarche, mais sans aucun témoignage ou commentaire permettant de les éclairer.

Il est décidément regrettable que les camarades qui ont été partisans de l'unification entre l'UNEF et l'UNEF-ID (de la réunification si on considère qu'il s'agissait de rétablir une unité antérieure, ce qui n'est pas évident, puisque les deux UNEF de 1971 ont poussé séparément sur le cadavre de l'ancienne) ou du moins de la création d'une organisation nouvelle unifiant le mouvement étudiant bien au-delà des deux UNEF (Ça a été, mais tout le monde semble l'avoir oublié, la position officielle de la direction de l'UNEF jusqu'à l'avant-dernière seconde, qui refusait obstinément de parler de réunification quand l'U-ID ne parlait que de ça) ne s'expriment pas, n'expliquent pas leurs motivations, leur évolution à ce sujet, ni les nuances qui pouvaient exister éventuellement entre eux (qu'on croit apercevoir dans les textes, mais qu'on ne peut prétendre comprendre).

Il ne s'agit pas, on le répète une fois de plus, de rejouer les discussions d'alors, de reprendre un affrontement qui n'a plus lieu d'être, mais d'essayer de comprendre, avec le recul, quelles étaient les positions des uns et des autres, en les considérant comme toutes également légitimes, comment elles se sont confrontées, et, également comment on peut les voir aujourd'hui avec le recul, le résultat étant connu.

Il 'y a pas eu d'unification

Sur ce point, il me semble qu'il n'y a pas de place pour le débat. Autant il y aurait lieu de discuter des raisons qu'avaient les uns et les autres d'être pour ou contre la « réunification » (ou formules alternatives variées), autant je ne vois pas comment on pourrait prétendre sérieusement qu'elle a eu lieu. En 1999, au début du processus, les deux UNEF étaient très différentes quant à leurs statuts, leur fonctionnement, leurs revendications, leurs pratiques. Je ne crois pas qu'on puisse trouver (je veux bien qu'on me dise que je me trompe, si on me dit pourquoi) le moindre apport de ce qu'était la nôtre dans la « réunifiée » qui est apparue pour la première fois sur les chaînes d'inscription en juillet 2001. Ses statuts étaient exactement ceux de l'U-ID, jusqu'au moindre détails, ses revendications celles de l'U-ID, ses pratiques et son fonctionnement ceux de l'U-ID, sa direction (président, secrétaire générale, trésorier) celle élue par le

congrès de l'U-ID en avril. On peut ajouter que ses tendances et sous-tendances sont restées exactement les mêmes : les militants de la LCR et leurs sympathisants qui étaient encore officiellement à l'UNEF jusqu'en avril sont allés logiquement dans celle contrôlée par la LCR, sans rien y changer, sans d'ailleurs augmenter son influence, les très rares autres de notre UNEF qui ont rejoint la « réunifiée » se sont fondus dans la « majorité de la majorité » (alors, pour très peu de temps encore, inféodée à Julien Dray). La répartition des AGE entre tendances est restée également la même (Les adhérents des seules AGE de l'UNEF réellement attestées à avoir rejoint la « réunifiée » en juin 2001, Clermont et Paris VIII, ont été minoritaires dans les AGE unifiées). Le premier congrès de cette UNEF après juin 2001, qui s'est tenu en mai 2003 seulement, a repris la numérotation de ceux de l'UNEF-ID, en étant le 78e de l'« UNEF », alors que la nôtre avait tenu son 78e en 1997, un 79e en 1999, peut-être un 80e à Orsay en 2000, sans parler du dernier de juin 2001. Si on avait cru à la « réunification » il aurait fallu lui donner le numéro cinquante-neuf, en considérant que tous ceux tenus par les deux UNEF depuis Orléans n'étaient que partiels, si on avait voulu croire à la « nouvelle organisation », repartir à un. Une solution de facilité aurait été de retenir le décompte de celle des deux UNEF qui avait tenu le plus de congrès, la nôtre donc. Ils ont trouvé beaucoup plus simple, faire comme si nous n'avions jamais existé, et afficher ce qui était vrai : qu'il n'y avait pas eu d'unification, et que leur UNEF était l'UNEF-ID avec en moins les deux lettres qu'elle s'était ajoutées en 1980.

Un échec général, commun

On aurait pu alors soutenir qu'il était préférable, même si c'était l'autre, qu'il n'y eût qu'une seule UNEF, unie pour défendre les étudiants, même si c'était l'autre, que deux s'affrontant, et qu'il avait été légitime de sacrifier la nôtre à l'unité du mouvement étudiant. Cette position était tout à fait légitime, si bien sûr on considérait que l'UNEF-ID défendait les étudiants. Mais le résultat n'est pas plus satisfaisant. Loin de profiter de son monopole, l'UNEFexID n'a d'abord, au mieux, que stagné, (on passera pudiquement sur le bluff du CPE et la mauvaise plaisanterie du centenaire « *UNEF indispensable*

depuis cent ans») avant de s'effondrer au point d'être depuis quelques années supplantée par les corpos. En 2000, les deux UNEF étaient presque à elles deux le mouvement étudiant, toujours absolument majoritaires au CNESER malgré un système électoral avantageant les corpos et l'UNI, toujours évidemment majoritaires au CNOUS et dans presque tous les CROUS. Non seulement la seule subsistant n'a pas retrouvé le total des deux (dès 2000, la liste unique n'avait que cinq élus sur onze au CNESER), mais elle a fini par en avoir beaucoup moins. On pourrait se demander longuement, et ça ne manquerait pas d'intérêt, si son monopole a contribué à cet affaissement, et dans quelle mesure. Un fait est certain : il ne l'a pas empêché.

Il est donc clair, ce qui semble expliquer que la version officielle, si elle est affirmée, parfois avec violence, ne soit jamais argumentée, que le processus qu'on appelle en général « réunification » parfois autre chose, s'est terminé, de quelque point de vue qu'on prenne la chose, par un échec total. Il va de soi que cet échec n'est pas seulement celui de ses partisans d'alors : ceux, dont j'étais, qui ont prétendu maintenir notre UNEF, ceux qui, avec la FSE ou Solidarité étudiante, ont cru pouvoir créer une organisation nouvelle contre la « réunifiée », ceux qui ont choisi de se replier sur un syndicat exclusivement local n'ont certes pas mieux réussi. Les tenants de chacune des quatre options ont pu soutenir que la leur était la bonne, et qu'elle aurait rencontré le succès qu'elle méritait si tous les autres avaient suivi. C'est arithmétiquement juste, mais n'apporte pas grand-chose au débat historique. L'intéressant serait d'expliquer cette explosion d'une Union nationale qui semblait solide encore en 1997, qui l'a condamnée à disparaître sans laisser d'héritiers. Nous avons pour cela des documents en abondance, puisque presque tout a été conservé et publié, mais ils n'auraient d'intérêt qu'éclairés par des témoignages et des analyses venant de tous les camps alors en présence, éventuellement de ceux qui, n'étant plus étudiants, auraient alors joué un rôle dans l'affaire. Pour le moment, il n'en vient que d'un seul: c'est décidément dommage.

20 juin 2021.

Initialement publié sur le groupe Facebook *C'était l'UNEF*,
puis dans le bulletin *Unef.orgInform*, numéro 5.

Une question annexe

Il n'y a pas eu de « réunification », ni quoi que ce fût du même genre. Je ne vois pas comment on pourrait le contester, quand on examine les documents et qu'ils révèlent les faits. C'est même un peu trop évident pour en pas être surprenant.

Le fait ne me surprend pas. La raison première de mon opposition était que j'étais convaincu qu'il était impossible de fusionner deux organisations si différentes, l'une reposant sur le centralisme bureaucratique officiellement corrigé par le droit tendance (j'étais de ceux qui pensaient que cela l'aggravait plutôt), l'autre sur le fédéralisme. On ne peut pas, on l'apprenait jadis à l'école primaire, additionner des choux et des carottes. Le résultat a été celui que j'avais prévu. Mais avec le recul, je m'étonne (à l'époque, bien sûr, ça m'arrangeait) qu'on n'ait même pas essayé de faire semblant, qu'il s'agît des statuts, de la direction nationale, des directions d'AGE. La maison d'en face semblait pourtant tenir à sa réunification, son grand projet depuis 1995, au point de revenir à la charge après les deux échecs des automnes 1999 et 2000 (le second fracassant), et d'accepter finalement des noces à la sauvette en juin 2001. Il est décidément curieux qu'elle ait alors objectivement tout fait pour afficher que le mariage était blanc.

Il ne lui aurait pas coûté très cher, par exemple, de laisser aux anciens de l'UNEF Paris VIII et Clermont (où ils étaient certainement majoritaires) et éventuellement une troisième sans importance, leur donnant le droit théorique de constituer une tendance (pas pour le faire, mais pour que leur ralliement à la majorité parut librement décidé).

S'agissant des statuts, il n'y avait évidemment pas de compromis possible entre deux modes d'organisation totalement différents. Mais fallait-il vraiment recopier mot pour mot ceux de l'U-ID pour souligner la plaisanterie ? N'aurait-on pu, quand même, modifier certaines appellations, et marginalement certaines procédures ? Par exemple, une des différences était l'existence en face, entre le BN et le CN, de la commission administrative, qui ne servait à rien en tant que telle, ne se réunissait jamais, mais

permettait de maintenir l'équilibre entre tendances au CN. Il n'aurait pas été difficile de lui trouver un autre nom, voire de la renommer BN en créant au-dessus un secrétariat correspondant à l'ancien BN, ce qui, sans rien changer, aurait été présenté comme une concession à l'UNEF. Même pas. Autre différence, significative mais facilement neutralisable, les AGE chez nous avaient deux représentants chacune au CN, chez eux un seul. Ils n'auraient couru aucun risque, vu le poids de la CA (ou de ce par quoi elle aurait été remplacée) à faire un beau geste démocratique en adoptant notre manière. De même, le système de calcul des mandats de congrès par AGE par l'U-ID, en vigueur depuis qu'ils avaient aboli le système encore plus rigolo de l'attribution des mandats par comité d'action, était aberrant, qui attribuait à chacune un nombre de voix calculé par l'addition de son nombre de cartes sur deux années et du nombre de votants au congrès. S'il était exclu de le remplacer par un système honnête (Une pensée amusée pour tous ceux qui, Gaël Quirante et Manuel Canévet en tête, ont déclaré solennellement et répétitivement à Orsay que si la « réunification » ne se faisait pas sur le principe « Un homme, une voix, un mandat », ils n'en seraient pas, bien sûr, et en ont été, bien sûr), il aurait été facile d'imaginer un système aussi crapuleux, mais différent, à fin de montrer qu'on ne recopiait pas les statuts de l'U-ID. Ils ont recopié. Enfin, pour ce qui est de juin 2001, la reconduction du trio de direction Fichtali Assouline Thiébault élu par le dernier congrès de l'UalorsID était un aveu largement suffisant, fracassant, même, même si on leur ajoutait un vice-président alors anonyme. La moindre des choses aurait été de donner le secrétariat général à un venu de l'UNEF, en restreignant éventuellement et discrètement ses attributions. Deux ans après, le coup de la numérotation des congrès était un dernier crachat à la figure de qui avait pris au sérieux la « réunification », confirmant à qui aurait pu en douter que la seule UNEF qui restât était toujours l'UNEF-ID.

Il serait historiquement intéressant de savoir comment et pourquoi on en est arrivé là. L'UNEF-ID semble avoir, après avoir mendié pendant des années la réunification, piétiné totalement notre UNEF, jusqu'à presque nier son existence. Était-ce délibéré, ou par inadvertance ? On aimerait bien savoir aussi ce qui s'est dit dans les

E. LYASSE, « *Réunification* »: parlons en !

négociations entre elle et la direction de l'UNEF, auxquelles nous n'avons bien sûr pas du tout été associés. La direction de l'UNEF a-t-elle accepté spontanément le recopiage des statuts de l'U-ID ? Le lui a-t-on imposé ? Comment ? De même, s'agissant des AGE, était-ce un choix délibéré de n'en garder aucune, et donc de disparaître, ou une exigence de ceux d'en face ? On ne peut quand même envisager qu'on ait cru pouvoir pour cela s'en remettre aux urnes, sans négociation préalable: il aurait fallu ignorer totalement ce qu'était l'U-ID. Bref, est-ce délibérément que l'U-ID a tout fait pour achever de discréditer sa « réunification » à laquelle elle semblait pourtant tenir ? Est-ce volontairement que la direction de l'UNEF ne l'en a pas empêchée ? A-t-elle essayé en vain ? A-t-elle été trompée ? On aimerait pouvoir répondre à ces questions.

EL (sur le groupe Facebook)